



La cité idéale de l'amiral Thierry d'Argenlieu à l'épreuve des tumultes du siècle

Thomas Vaisset

► To cite this version:

Thomas Vaisset. La cité idéale de l'amiral Thierry d'Argenlieu à l'épreuve des tumultes du siècle. Revue d'histoire maritime, 2011, Marine, Etat et politique, 14, p. 165-181. hal-02501161

HAL Id: hal-02501161

<https://normandie-univ.hal.science/hal-02501161>

Submitted on 14 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA CITÉ IDÉALE DE L'AMIRAL THIERRY D'ARGENLIEU À L'ÉPREUVE DES TUMULTES DU SIÈCLE

Thomas Vaisset

Les officiers et les religieux revendiquent conjointement une forme particulière d'apolitisme qui leur permettrait, à les en croire, de se trouver hors des conflits de leur temps, tout en prétendant à un magistère civique. Marin et religieux, le « *Carme naval* », l'amiral Georges Thierry d'Argenlieu, en religion le père Louis de la Trinité, de l'Ordre des Carmes déchaux, aurait dû être doublement immunisé contre toute tentation d'engagement dans les querelles de son époque. Pourtant, c'est à la lumière de sa double vocation militaire et religieuse qu'il élabore une authentique réflexion politique. Dans la lignée de l'augustinisme politique, il aurait pu être tenté de subordonner ses convictions temporelles à ses conceptions spirituelles et d'opposer ainsi une cité céleste à une cité terrestre. Cependant, inextricablement mêlées, elles façonnent sa vision de la cité idéale, car l'unité de sa vie repose sur la fidélité à sa foi et à son pays.

Né à Brest en 1889, Georges d'Argenlieu entre à l'École navale en 1906. Il sert d'abord au Maroc, puis en Méditerranée pendant la Grande Guerre. À l'issue du conflit, il quitte l'uniforme pour la bure. Ordonné en 1925, il est nommé vicaire provincial de la province carmélitaine de Paris en 1932. Mobilisé en 1939, il est fait prisonnier lors de la reddition de Cherbourg. Il s'évade et gagne, dès la fin de juin 1940, l'Angleterre où il rejoint la France Libre¹. À la Libération, il assume la charge de haut-commissaire de France en Indochine. Rappelé en 1947, il renouvelle ses vœux puis reprend une existence monastique. Sa vie s'inscrit donc dans un aller-retour incessant entre le ciel et la mer, le moine et le soldat, Dieu et la France, qui se traduit par une vision du monde originale.

Cette contribution se propose de cerner les idées politiques de l'amiral d'Argenlieu et d'étudier leurs interactions avec les tumultes du « court xx^e siècle ». Si l'homme resta à l'écart des structures partisans et ne rédigea

¹ Pour l'expression « France Libre » nous suivons l'orthographe utilisée par le général de Gaulle dans ses mémoires et reprise par Jean-Louis Crémieux-Brilhac dans sa somme consacrée au sujet. Nous suivons également ce dernier dans la définition de la « France Libre » comme une « collection de micro-sociétés unies et mues par l'engagement volontaire de tous leurs membres » (*La France Libre. De l'appel du 18 juin à la libération*, Paris, Gallimard, 2001, p. 41).

aucun manifeste programmatique, le recours à ses archives privées dévoile une documentation inédite, riche et précieuse pour appréhender sa « culture politique »². Définie comme un système de représentation fondé sur une vision du monde particulière, sur une lecture de l'histoire et sur le choix d'une société idéale, la notion nous permettra de comprendre qu'à l'instar de très nombreux officiers de sa génération, l'apolitisme qu'il revendiqua apparaît comme un « faux-semblant »³.

UN OFFICIER DE MARINE CATHOLIQUE INTÉGRAL

Les valeurs transmises au sein de la cellule familiale, la formation militaire dispensée à l'École navale et la vocation religieuse, qui le conduisit au Carmel, forment la matrice de la culture politique de l'amiral d'Argenlieu.

166

Entre le ciel et la mer, du *Borda* à l'*Angelicum* : une culture traditionaliste

La famille, perçue par l'amiral comme le conservatoire des traditions, comme la cellule de transmission des valeurs, le sanctuaire de la religion et le pilier de l'ordre social, constitue l'un des éléments caractéristiques d'une culture politique traditionaliste⁴. Prescrite par Dieu dans une vocation patriotique, elle représente pour lui le fondement de toute société :

La famille demeure la base, le principe vivant de tout ordre national. Dieu l'a voulue ainsi. Quelque chose du bienfaisant rayonnement de la famille appartient à toutes les associations nées d'une noble idée, issues d'une communauté de vues et d'aspirations, d'un même respect de la tradition, d'une même fidélité au patrimoine reçu⁵.

L'amiral symbolise parfaitement un milieu familial dans lequel le service de Dieu n'a d'égal que celui de la France. Il incarne d'ailleurs l'union des vocations domestiques dans la mesure où, fils d'un contrôleur général de la Marine, ses deux frères aînés sont officiers, ses deux cadets dominicains et ses deux jeunes sœurs appartiennent à la Congrégation de Notre-Dame-de-Sion. Le père, Olivier Thierry d'Argenlieu, veille à la perpétuation des valeurs au sein la famille. Un rapport, qu'il rédige en 1919, permet de les saisir. Ce document constitue un

² Serge Berstein (dir.), *Les Cultures politiques en France*, Paris, Le Seuil, 2003, p. 11-36.

³ William Serman, *Les Officiers français devant la nation (1848-1914)*, Paris, Aubier, 1982, p. 65.

⁴ Jacques Prévotat, « La culture politique traditionaliste », dans *Les Cultures politiques...*, op. cit., p. 37-72.

⁵ Louis de la Trinité, *Allocution prononcée à Saint-Louis des Invalides le 26 mai 1935. À la mémoire des marins morts pour la France*, Bruges, Desclée de Brouwer, 1935.

plaidoyer en faveur de l'ordre et des hiérarchies naturelles : « La nature n'a pas fait d'égal, sa loi souveraine est la subordination et la dépendance ». Viscéralement nationaliste, il flétrit « les traîtres qui, en France, faisaient profession d'aimer le genre humain plus que leur patrie »⁶. Attentif à la bonne éducation de ses enfants, il sollicite les conseils d'Albert de Mun pour leur scolarité⁷. Les établissements fréquentés par le jeune d'Argenlieu ont donc été soigneusement sélectionnés, tant pour leur atmosphère profondément chrétienne que pour la qualité de l'enseignement dispensé. Il prépare l'École navale au sein de la « flotte » de l'École Saint-Charles, à Saint-Brieuc⁸. Cette structure lui inculque, avant même son admission dans la Marine, des valeurs et des comportements propres à son futur corps, en particulier la discipline et le respect de l'autorité, caractéristiques d'une vision hiérarchique et aristocratique de la société. Les méthodes pédagogiques employées contribuent à l'imprégner de l'idée de son appartenance à une élite scolaire et bientôt militaire. Cet enseignement se prolonge naturellement sur le terrain religieux, puisqu'une confusion est entretenue entre l'élite professionnelle et morale et l'élite spirituelle⁹.

En 1906, le jeune d'Argenlieu intègre l'École navale à bord du *Borda*. À l'heure où la Royal Navy lance ses premières unités propulsées au mazout, la formation initiale d'un officier français se déroule encore sur un bâtiment-école mixte à voiles et au charbon. Cette technologie désuète et décalée dénote la volonté de l'école d'incarner la clef de voûte de la transmission des valeurs de la Marine. L'institution veille de cette façon à perpétuer les vertus mythifiées de la marine royale alors que sa républicanisation se poursuit. Jean de Préneuf a longuement étudié l'enseignement dispensé à la « Baille »¹⁰. D'après lui, la scolarité fait du service de la France, au sein de l'élite constituée par le corps des officiers de marine, un absolu dans le cadre d'une « religion de la Marine »¹¹. La discipline, sacralisée, est présentée comme la valeur cardinale du groupe. L'éducation morale reçue par d'Argenlieu, repose donc sur un modèle aristocratique exaltant l'honneur. L'austérité, la coupure vis-à-vis du monde et la dimension claustrale

6 Service historique de la Défense – Marine Vincennes (désormais SHD-MV), SS Ca 33, « Où va notre Marine de Guerre ? », signé du Contrôleur Général de la Marine Thierry d'Argenlieu, 15 décembre 1919.

7 Jean Thierry d'Argenlieu, *Famille. Souvenirs du Révérend Père Jean Thierry d'Argenlieu*, exemplaire dactylographié, s.d., C 6.

8 En argot de marine, le terme « flotte » désigne les classes préparant au concours d'entrée à l'École navale.

9 Jean Martinant de Préneuf, *Mentalités et comportements religieux des Officiers de marine sous la Troisième République*, thèse de doctorat d'histoire de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2006, p. 29-139.

10 École navale, en argot de marine.

11 Jean Martinant de Préneuf, *Mentalités et comportements religieux...*, op. cit., p. 333.

de la formation ne sont pas sans préfigurer ce qu'il connaîtra une quinzaine d'années plus tard lors de son entrée au Carmel. Ainsi, en 1939, à cinquante ans, il aura été encadré pendant trente-trois ans par des « institutions totales »¹². L'amiral souligne lui-même, à une carmélite, la similitude entre un couvent et un navire de guerre : « C'est la séparation de la terre, l'union de tous, du Commandant au dernier des matelots, pour tendre à un même but. On est engagé à fond dans la même entreprise »¹³. La rupture de l'été 1940 n'en sera que plus radicale et ses prises de position dans le siècle plus tranchées...

L'amiral a parfaitement intériorisé la culture traditionaliste acquise dans son milieu familial. Son expérience l'a ensuite renforcée et régénérée. Devenu provincial des Carmes, il s'en fait le héraut à Saint-Louis des Invalides, dans un prêche aux anciens de l'École navale. L'allocution, aux accents aristocratique et élitiste, résonne du thème de la Marine comme « dernier ordre laïc »¹⁴ :

168

Car cette grande famille maritime et française et l'École navale qui prolonge à travers notre histoire les plus indéniables traditions de vaillance, de culture, d'honneur, d'abnégation, de courtoisie, de noblesse pour tout dire, cette grande famille, je considère et je retiens comme un privilège d'en faire partie toujours, par le meilleur de mon cœur [...].

Puissiez-vous y puiser un motif nouveau d'attachement passionné aux grandeurs comme aux servitudes de votre corps, d'attachement à une vocation dont j'ose dire, sans hésitation, qu'hormis le service immédiat de Dieu, nulle autre ne réunit tant de charmes et tant de noblesses : toutes les noblesses de l'appel des armes, tous les charmes de l'océan [...].

Je faisais allusion à l'art délicat du commandement [...]. Il faut faire une place de choix à ce plein exercice de l'autorité sur des hommes dont il doit façonner une élite parmi les élites [...]. Qui dira la grandeur morale où peut se hausser, aux prises avec tant de responsabilités, l'officier de marine conscient de la splendide beauté de sa vocation ? Il faut instruire, encourager, reprendre et parfois sévir, par-dessus tout, il faut aimer beaucoup ses hommes, afin de pouvoir tout leur demander et d'eux tout obtenir¹⁵.

L'analogie entre les vocations navale et religieuse, très classique dans le discours des marins, permet d'exalter une éthique fondée sur l'honneur chevaleresque. Ce parallèle constitue également un lieu commun de la culture catholique

12 Erving Goffman, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Éditions de Minuit, 1968, p. 45-54.

13 C.V. « Le Révérend Père Louis de la Trinité. Amiral Thierry d'Argenlieu (1889-1964) », *Carmel*, n° 2-1965, p. 144.

14 Louis Guichard, *Navale*, Paris, La nouvelle société d'édition, 1930.

15 Louis de la Trinité, *Allocution prononcée...*, op. cit.

intransigeante, dans laquelle d'Argenlieu s'inscrit après son entrée en religion en 1919. Dans l'attente de leur retour d'exil et de l'ouverture d'un noviciat, les Carmes ont été contraints de l'envoyer étudier à Rome. Il suit les cours dispensés à l'*Angelicum* par le père Garrigou-Lagrange. Éminent représentant de la tradition thomiste, le dominicain consacre la doctrine de saint Thomas comme l'armature conceptuelle de la défense de l'orthodoxie face au modernisme. Imprégné par le néo-thomisme de son maître, d'Argenlieu regrette

l'état de perversité du monde contemporain et comment sous les formes les plus variées du naturalisme, il faut reconnaître le travail caché de l'éternel serpent [...]. Ce vent de naturalisme réussit à s'infiltrer dans les milieux les plus à l'abri de ces attaques [...]. On en arrive jusque dans les milieux chrétiens à traiter nos livres saints comme des livres quelconques, on ne voit plus que l'écorce humaine et on oublie que sous cette écorce se cache une manne divine qui est la Parole même de Dieu¹⁶.

Provincial des Carmes

La correspondance du père Louis de la Trinité, nommé provincial de son Ordre en 1932, dévoile plusieurs thèmes récurrents, caractéristiques d'un catholicisme intransigeant et intégral. Tout d'abord, la transaction avec les principes et les valeurs du siècle est exclue : « Il faut être de son temps, va répétant un opportunisme intéressé et dissolvant et, sous cet aphorisme creux, il entend abriter toutes les compromissions, petites et grandes »¹⁷. Cette attitude tire son origine du refus absolu des idées issues de la Révolution française¹⁸. En 1940, à peine échappé de France et débarqué à Londres, d'Argenlieu désapprouve « la manie anglaise d'associer l'idée des Français libres à l'idéal républicain et à la France de 89 »¹⁹. Pour lui, le libéralisme représente l'ennemi, puisqu'il conduit à des « attitudes molles, [aux] conciliations les plus imprévues, au nom de je ne sais quelle charité défigurée »²⁰. Il flétrit ensuite l'individualisme qui sévirait en France depuis la victoire de 1918²¹. À ses yeux, la sécularisation constitue un

16 Archives privées de la famille d'Argenlieu, encore conservées à Avrechy-Argenlieu (désormais AP), Lettre manuscrite de Louis de la Trinité à sa mère, juillet 1924.

17 Louis de la Trinité, *Le Serviteur de Dieu. Général Louis-Gaston de Sonis. Discours du R.P. Louis de la Trinité. Provincial des Carmes déchaussés de la Province de Paris prononcé à Loigny-la-Bataille le 2 décembre 1932*, Paris, Imprimerie moderne de Chartres, 1933.

18 Jean-Marie Mayeur, « Catholicisme intransigeant, catholicisme social, démocratie chrétienne », *Annales ESC*, vol. 27-2, mars-avril 1972, p. 483-499.

19 AP, Diaire de Londres, mention du 16 juillet 1940.

20 Louis de la Trinité, *Le Serviteur de Dieu...*, *op. cit.*

21 Amiral Thierry d'Argenlieu, *Souvenirs de guerre. Juin 1940-janvier 1941*, Paris, Plon, 1973, p. 91.

crime, car « les lois laïques chaque jour tuent des âmes d'enfants dans la fleur [et] on est vraiment douloureusement angoissé de ces désastres spirituels »²². Enfin, il condamne fermement la société de son temps : « Notre époque [...] est marquée du sceau de la souffrance et de l'instabilité. Quelle fermentation dans les idées, quelle précarité politique, quel marasme économique, quel déséquilibre social ! ». Catholique intransigeant, il y décèle une menace pour la foi : « Or cet ordre de choses appuyé d'une mystique rationaliste conquérante est sans doute le plus périlleux qui soit pour la cité chrétienne ». Face à ce « vacarme », il oppose « la voix maternelle de l'Église »²³.

Le père Louis s'inscrit dans le second intransigeantisme. Né de l'initiative de Léon XIII, ce courant a glissé de la sphère politique au terrain social pour passer d'une réaction de défense à un mouvement de conquête²⁴. L'objectif consiste à restaurer un catholicisme intégral, compétent et présent dans tous les domaines, pour fonder « une nouvelle chrétienté »²⁵. Réminiscence de sa conception hiérarchique du monde, le provincial des Carmes aspire à façonner une nouvelle élite. Il encourage la création du « Petit Collège » d'Avon afin de « grouper une élite de petits frères de sainte Thérèse de Lisieux »²⁶. Il souhaite y forger « des âmes d'élite »²⁷. Dans une veine similaire, il propose de contribuer à la formation spirituelle des jeunes laïcs membres de l'Action catholique²⁸.

Ses charges religieuses ne l'empêchent pas d'observer attentivement les événements du siècle. Selon lui, la France dépérit, minée par une décadence inéluctable. Dans l'entre-deux-guerres, sa correspondance trahit une profonde inquiétude politique, indice d'un nationalisme fermé. Fondé sur une vision pessimiste de l'histoire, il est structuré par la défense de la communauté menacée²⁹. Le premier danger vient de l'extérieur. Il émane de l'Allemagne contre laquelle la France n'oppose que « le souffle délétère d'un pacifisme vide ou d'un internationalisme de mauvais aloi »³⁰. La seconde menace, celle qui semble davantage l'inquiéter, prospère à l'intérieur même du pays. La victoire du Cartel des Gauches, en 1924, lui fait redouter la guerre civile et la persécution

22 AP, Lettre manuscrite de Louis de la Trinité à ses parents, 26 octobre 1924.

23 Louis de la Trinité, « Lettre et Esprit », dans *Études carmélitaines. Mystiques et missionnaires*, 20^e année, vol. I, 1935, p. 187-208.

24 Émile Poulat, *Église contre bourgeoisie. Introduction au devenir du catholicisme actuel*, Paris, Berg, 2006, p. 173.

25 Yvon Tranvouez, *Catholiques d'abord. Approches du mouvement catholique en France aux XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Les Éditions ouvrières, p. 216.

26 Archives de la province carmélitaine de Paris (désormais APOCD), lettre n° 3/33 de Louis de la Trinité à la RM Générale de la Communauté des Sœurs de Jacques, 19 janvier 1933.

27 APOCD, lettre de Louis de la Trinité à une destinataire non identifiée, 13 avril 1932.

28 APOCD, lettre n° 4/34 de Louis de la Trinité à Eugène Guérin, 27 janvier 1934.

29 Michel Winock, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Le Seuil, 1990, p. 7.

30 Louis de la Trinité, *Allocution prononcée...*, op. cit.

religieuse³¹. En 1936, l'arrivée au pouvoir du Front populaire déclenche chez lui une « Grande Peur » : « La France est aujourd'hui menacée non par une hérésie, mais par mille hérésies plus détestables les unes que les autres. Son salut, à tel point menacé, ne peut être obtenu que par l'inépuisable miséricorde du Divin Cœur, jamais à court d'inventions »³². Dans la crainte de nouvelles expulsions, il prescrit à ses fils de constituer un vestiaire d'habits civils et de renoncer aux tonsures³³. La seule attitude raisonnable contre la persécution consiste à témoigner de sa foi, c'est-à-dire, au sens littéral, accepter d'être un martyr : « le grand office des chrétiens et plus encore des religieux est d'être des *témoins fidèles* »³⁴.

LES CONDITIONS DE L'ENGAGEMENT

Homme façonné par les valeurs morales du XIX^e siècle, tout semblait éloigner l'amiral d'Argenlieu de l'engagement politique. La guerre et la défaite le transforment en rebelle et le poussent à s'impliquer dans les querelles de son temps.

L'engagement dans la désobéissance consentie

Son appréciation du second conflit mondial procède à la fois de considérations spirituelles et d'un patriotisme aux tonalités organicistes, fondé sur la conviction qu'« aimer sa terre natale, le sol de ses ancêtres, est un devoir sacré »³⁵. Face au néo-paganisme hitlérien, qui lui fait craindre « la ruine des valeurs spirituelles, bases de notre civilisation chrétienne, et de la civilisation tout court »³⁶, la cause de la France se confond avec celle de Dieu. Il l'affirme avec détermination au nonce Roncalli en 1947 : « Je me suis appliqué à ne jamais dissocier au plus intime de mon esprit et de mon cœur le service de la Sainte Église romaine et le service de sa Fille aînée, la France »³⁷. L'effondrement français ne constitue pas pour lui une « étrange défaite », mais la conséquence tragique de la décadence du pays. Il interprète la défaite au prisme de son expérience carmélitaine et de sa spiritualité marquée par saint Jean de la Croix. Cette convergence des domaines spirituel et temporel se nourrit de sa réflexion sur la sainteté. Pour

31 AP, lettre à ses parents, 25 décembre 1924.

32 APOCD, lettre de Louis de la Trinité à une destinataire inconnue, 25 août 1935.

33 APOCD, lettre de Louis de la Trinité au Prieur du couvent de Lille, 24 septembre 1936.

34 APOCD, lettre de Louis de la Trinité à un destinataire inconnu, 24 juin 1936 - Les mots soulignés le sont dans le document original.

35 Archives nationales (désormais AN), 517 AP 57, discours du 3 décembre 1941.

36 AN, 517 AP 57, discours du CV d'Argenlieu, 10 février 1941.

37 AP, lettre n° 55 C/P, de l'amiral d'Argenlieu à Monseigneur Roncalli, 26 mars 1947.

lui, un saint doit pouvoir se trouver à la fois *hors* et *dans* le monde, à l'image de la Bienheureuse Marie de l'Incarnation (Madame Acarie) dont il a souhaité la canonisation, au motif que « la sainteté doit, en quelque sorte, descendre dans la rue »³⁸.

Emprisonné lors de la reddition de Cherbourg le 19 juin 1940, il s'évade et gagne l'Angleterre où il rejoint la France Libre. Chantre de l'autorité et de la discipline, son premier souci consiste à justifier cet acte d'insoumission alors que tout, dans son éducation et sa formation, concourait à son attachement à l'obéissance. Jeune *midship*, le commandant du *Dehorter* le notait « très discipliné »³⁹. Proche du Sillon, il s'en était détaché à la demande de son père pour se soumettre à l'injonction de Pie X⁴⁰. De même, lors de la condamnation de l'Action française, il se félicitait de constater que « les esprits s'apaisent un peu et que les meilleurs s'engagent enfin dans la seule voie droite et sûre, celle de l'obéissance : mais elle coûte beaucoup et cela est compréhensible »⁴¹. Cette discipline, à laquelle il s'astreint, il l'exige également de ses subordonnés. Dans la Marine, ses bulletins de notes soulignent son manque d'indulgence envers eux⁴². Les Carmes aiment rappeler l'origine militaire de leur provincial qui dirigeait sa province comme « le capitaine [qui] est seul maître à bord, après Dieu »⁴³.

Pour justifier sa propre indiscipline, il dresse un réquisitoire impitoyable du culte de l'obéissance aveugle « qui sert de palliatif aux consciences molles ou timorées »⁴⁴. Cette obéissance ne constitue pas une fin, mais un moyen. Ainsi, dans les armées, elle représente un instrument nécessaire au succès. Elle n'est pas absolue, mais conditionnelle, et la situation française fonde une légitimité de la désobéissance⁴⁵. Nulle obéissance n'est louable quand elle outrepassé des limites légitimes, ou lorsque le régime en place exige d'agir contre le bien supérieur de la

38 APOCD, lettre n° 11bis/34, de Louis de la Trinité à la Prieure des Carmélites de Pontoise, 2 mars 1934.

39 SHD-MV, CC⁷ 4^e moderne 1557/2, bulletin individuel de notes, année 1914, signé du LV Lefebvre, 9 mai 1914.

40 Jean Thierry d'Argenlieu, *Famille ...*, op. cit., D 9.

41 AP, Lettre manuscrite de Louis de la Trinité à sa mère, 27 avril 1927.

42 SHD-MV, CC⁷ 4^e moderne 1557/2, bulletin individuel de notes, année 1911, signé du CV Fournier, 25 juin 1911.

43 Élisée Alford, *Le père Louis de la Trinité. Amiral Thierry d'Argenlieu*, Paris, Office général du livre, 1980, p. 32.

44 Amiral Thierry d'Argenlieu, *Souvenirs de guerre*, op. cit., p. 92.

45 René Rémond, « Devoir de désobéissance à l'autorité », dans Pierre Bolle et Jean Godel (dir.), *Spiritualité, théologie et résistance. Yves de Montcheuil, théologien du Vercors, Actes du colloque de Biviers (27-29 septembre 1984)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1987, p. 259-269.

société⁴⁶. Même dans ses formes les plus hautes et les plus strictes, celles de la vie monastique qu'il connaît bien, elle est bornée par des règles et des constitutions. D'Argenlieu se réfère à une éthique transcendant le droit. L'obéissance doit, selon lui, « s'inspirer des exigences d'une régulation supérieure »⁴⁷. Il s'inscrit donc dans la vision des philosophes et des théologiens résistants qui prônent le primat du *dictamen* de la conscience sur le devoir d'obéissance⁴⁸. Sa réflexion ne trahit pas sa culture traditionaliste. Au contraire, il utilise l'histoire pour étayer sa démonstration. Sa désobéissance, tout comme l'appel du 18 juin, appartient à « la pure tradition française », au contraire de « la capitulation [qui] n'apparaît pas historiquement aux fils de France un instrument valable de rassemblement et de redressement »⁴⁹.

Au service du Chef

Aux yeux de l'amiral la France souffre d'une dilution de l'autorité qui pourrait lui être fatale. Dès sa mobilisation, il avait été surpris et déçu « de ne pas trouver, même chez les meilleurs, la conviction, la flamme, qui révèlent l'homme, le chef de guerre »⁵⁰. À Londres, au contraire, cette figure tant attendue du chef trouve à s'incarner en la personne du général de Gaulle. De ses premiers contacts avec lui, d'Argenlieu retient des attributs – autorité, gravité – qui relèvent du mythe politique du « Sauveur »⁵¹.

Sa conception hiérarchique du monde nourrit sa mystique du chef. Élu par la Providence davantage que par le peuple, ce dernier doit imposer sa direction au mouvement. Le dévouement, voire la dévotion, de d'Argenlieu pour de Gaulle repose sur une libre adhésion à sa personne, un lien quasi vassalique. Il s'adresse ainsi au général : « Resté d'âme et de cœur *volontaire* pour vous suivre *vous* et vous obéir [...], il me serait probablement très difficile de me lier à l'obédience immédiate et directe d'autres chefs »⁵². La loyauté absolue ne doit pas conduire à l'aveuglement. Il reproche d'ailleurs cette cécité aux partisans de l'Action française : « Le propos : "Le Maître a dit, *Magister dixit*", si représentatif de l'attitude des membres de l'Action française – car le Maître, c'est

46 Fondation Charles de Gaulle (désormais AFCDG), papiers Élisabeth de Miribel, F 23, carton 1, conférence prononcée au Rotary Kiwanis Club, 3 avril 1941.

47 Amiral Thierry d'Argenlieu, *Souvenirs de guerre*, op. cit., p. 93.

48 Étienne Fouilloux, *Les Chrétiens français entre crise et libération 1937-1947*, Paris, Le Seuil, 1997, p. 110.

49 Amiral Thierry d'Argenlieu, *Souvenirs de guerre*, op. cit., p. 108.

50 *Ibid*, p. 55.

51 Raoul Girardet, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Le Seuil, coll. « Points Histoire », 1990 (éd. originale en 1986), p. 63-95.

52 AN, 3 AG 1 326, lettre de l'amiral d'Argenlieu au général de Gaulle, 8 août 1943. - Les mots soulignés le sont dans le document original.

Maurras – constitue une grave erreur »⁵³. En parallèle, d'Argenlieu revendique sa faculté à interpellier son supérieur : « Il m'est impossible aussi de servir si je n'ai pas pris soin de dire à mes Chefs, avec déférence mais sincérité, ma manière de voir »⁵⁴. Si ses *Souvenirs de guerre*, rédigés après les événements, ont gommé presque tous les indices des griefs qu'il formula à l'encontre du général de Gaulle, ses papiers privés soulignent la fréquence des récriminations. Les critiques émises éclairent sa conception de l'exercice de l'autorité. La personne du chef n'est pas blâmée, mais son incapacité à incarner les attentes placées en lui : « Aucune orientation n'avait été assignée par le Gal. de G. [général de Gaulle]. Tout flottait et vacillait »⁵⁵. Pour autant, d'Argenlieu désapprouve ceux qui contestent en permanence l'autorité, à l'instar de l'amiral Muselier qui « cède trop souvent à son attrait favori : l'habituelle critique du Chef »⁵⁶. Les épreuves et le doute renforcent son attachement au Chef. À la suite de l'échec de l'opération contre Dakar, de Gaulle semblait prêt à renoncer. D'Argenlieu rapporte que « l'Homme était seul, aux prises avec le destin dans la nuit ... ». Le Carme le rassure de toute sa foi et l'échange achevé, de Gaulle « redevint le chef des Français libres »⁵⁷. La parenthèse refermée, la relation entre les deux hommes ne cesse de s'approfondir. Elle entraîne une profession de foi remarquable du religieux : « Je n'ai de comptes à rendre qu'à mon Chef le général de Gaulle... et après lui à Dieu »⁵⁸.

UN APOLITISME PARTISAN

Le ralliement de d'Argenlieu à la France Libre se double donc d'un engagement partisan en faveur de la personne du général de Gaulle.

Les faux-semblants de l'apolitisme

D'Argenlieu, comme tous les Français libres, est convaincu d'appartenir à une élite destinée à transformer la France. Cependant, pour lui, la « rénovation de notre Patrie intéressait la chrétienté tout entière »⁵⁹. Le terme choisi indique clairement la portée accordée à son engagement. Pourtant, lorsqu'il rejoignit le mouvement du général de Gaulle, l'amiral s'inscrivait dans un cadre

⁵³ Amiral Thierry d'Argenlieu, *Souvenirs de guerre*, op. cit., p. 121 - les mots soulignés le sont dans le document original.

⁵⁴ AN, 3 AG 1 326, lettre de Georges d'Argenlieu au général de Gaulle, 10 juillet 1941.

⁵⁵ AP, Journal de l'amiral, rédigé le 23 janvier 1941.

⁵⁶ Amiral Thierry d'Argenlieu, *Souvenirs de guerre*, op. cit., p. 98.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 182-183.

⁵⁸ AN, 517 AP 57, broadcast du contre-amiral Thierry d'Argenlieu, 21 février 1942.

⁵⁹ AN, 517 AP 26, lettre de l'amiral d'Argenlieu à Monseigneur Roland-Gosselin, 29 septembre 1944.

exclusivement militaire, et revendiquait l'apolitisme de son choix. À ses yeux, la France Libre aurait dû former une légion destinée à poursuivre la guerre. Le brouillon préparé la veille de sa première rencontre avec de Gaulle témoigne de ses inquiétudes : « De quoi s'agit-il ? Est-ce de lever une légion de volontaires pour continuer la lutte contre l'Allemagne, aux côtés de l'Angleterre ? Est-ce tenter la formation d'un gouvernement rebelle, en compétition contre celui de B [Bordeaux] ? [...] Quelles influences politiciennes ? »⁶⁰. Quand il apprend l'audience accordée par Muselier à Pierre Cot, il s'insurge, car l'ancien ministre du Front populaire « fait trop figure d'homme politique, des plus discutés, lors de son mandat au ministère de l'Air »⁶¹. L'apolitisme dont il se réclame cache en fait une prise de position vis-à-vis de la politique, alors assimilée au fonctionnement de la démocratie parlementaire sous la Troisième République.

L'action de d'Argenlieu se politise progressivement, à mesure de son engagement croissant dans la France Libre. S'il assume tout d'abord des charges exclusivement militaires, chef d'État-major des FNFL, parlementaire au cours de l'opération *Menace* contre Dakar, commandant la Marine en AEF lors de la conquête du Gabon, insensiblement celles-ci tendent à devenir politiques. Il est nommé membre du Conseil de défense de l'Empire, chancelier de l'Ordre de la Libération puis Haut-commissaire de France dans le Pacifique. À ce titre, tous pouvoirs civils et militaires lui sont confiés afin de « rétablir définitivement et sans demi-mesures l'autorité de la France libre dans le Pacifique »⁶². En novembre 1941, en raison des tensions dans la région, ses attributions sont encore accrues. Membre du Comité national français, son autorité s'étend désormais à l'ensemble des représentants de la France Libre du Pacifique et de l'Asie dont il dirige l'action politique. Pour les questions relevant de la politique générale du CNF, il doit en référer « en temps voulu » et « faire connaître son avis »⁶³. En réalité, cette limite demeure très théorique car les distances et la faiblesse des moyens de communication le consacrent comme un véritable proconsul pour le Pacifique français. Dans son étude destinée à mesurer l'influence des militaires en politique étrangère, Philippe Vial a montré que le recours aux officiers pour l'exercice de fonctions politiques outre-mer avait connu un étiage à la fin du XIX^e siècle. Le flux n'a repris qu'à la veille de la seconde guerre mondiale et, au

60 AP, brouillon manuscrit de G. d'Argenlieu, 30 juin 1940.

61 Amiral Thierry d'Argenlieu, *Souvenirs de guerre*, op. cit., p. 88.

62 AN, 517 AP 8, télégramme n° 303 du général de Gaulle à la délégation de la France libre à Londres, 9 juillet 1941.

63 Ministère des Affaires étrangères (désormais MAE), Guerre 1939-1945, Londres-Alger, vol. 328, télégramme n° 3011A/AX de Charles de Gaulle au haut-commissaire de France, 28 novembre 1941.

cours du conflit, ce courant toucha aussi bien Londres et Alger que Vichy⁶⁴. D'Argenlieu matérialiserait bien ce flot car, investi de fonctions ultramarines dans un contexte d'appel au soldat, il assume les charges d'un chef politique.

Investi d'un pouvoir temporel, d'Argenlieu se consacre exclusivement à celui-ci. Son état religieux n'entrave pas l'exercice de ses charges politiques. Pour reprendre une distinction célèbre opérée par Jacques Maritain, si l'amiral agit probablement « en chrétien », jamais il n'agit « en tant que chrétien ». Ses relations ont d'ailleurs été souvent très délicates avec les ecclésiastiques qu'il rencontrait. Au Gabon, il contribue à l'éloignement de Libreville du vicaire apostolique, Mgr Tardy. Dans le Pacifique, il expulse un missionnaire mariste, le père Rouël, en raison de son hostilité à la France Libre. Il n'accepte aucune immixtion dans un domaine relevant de son autorité. Les États-Unis le découvrent au cours d'une période critique de la guerre du Pacifique. En 1942, un corps expéditionnaire américain débarque en Nouvelle-Calédonie afin d'assurer la sécurité de cet archipel, et par là-même la défense de l'Australie voisine, qui est la base arrière des Alliés dans la région. Très vite, cependant, l'emprise sur l'île des troupes commandées par le général Patch inquiète l'amiral. À ses yeux, elles menacent la souveraineté française, d'autant que le gouverneur français libre, Henri Sautot, en profite pour contester sa présence. La situation devient intolérable quand d'Argenlieu se convainc du soutien de Patch aux menées du gouverneur. L'ingérence américaine dans une affaire française apparaît inacceptable. Preuve de l'influence du soldat en politique extérieure, de Gaulle évoque pour la première fois – en raison des télégrammes venus du Pacifique – « l'impérialisme américain »⁶⁵. De son côté, l'officier américain est choqué de découvrir le haut-commissaire davantage préoccupé par des tractations internes à la France Libre que par la victoire finale⁶⁶. Ce différend, en pleine bataille de la mer de Corail, révèle la manière dont d'Argenlieu assume les responsabilités politiques inhérentes à ses fonctions. Dépositaire de l'autorité française, les intérêts de son pays priment les impératifs militaires alliés. En temps de guerre, ce raisonnement s'avère parfaitement incompréhensible pour un officier général américain. Cet antagonisme entre le soldat et le politique, entre un général et un amiral, semble annoncer celui qui l'opposera en Indochine, dans un schéma relativement similaire, au général Leclerc.

64 Philippe Vial, *La Mesure d'une influence : Les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine*, thèse de doctorat d'histoire de l'université Panthéon Sorbonne-Paris I, 2008, p. 875-885.

65 J.-L. Crémieux-Brilhac, *La France Libre. De l'appel du 18 juin à la libération*, op. cit., p. 404.

66 Kim Munholland, *Rock of Contention. Free French and Americans at war in New-Caledonia, 1940-1945*, New York, Berghahn Books, 2005, p. 84-117.

En 1943, durant la querelle des généraux Giraud et de Gaulle, l'amiral d'Argenlieu se montre impitoyable envers ceux qu'il estime être des « ralliés de la dernière heure, à vrai dire de la onzième heure et demie ». Après la naissance du Comité français de libération nationale à Alger, il indique vouloir défendre « fidèlement l'esprit des "croisés de la Croix de Lorraine" »⁶⁷. La fusion des marines françaises lui offre l'occasion de veiller à la nomination d'amiraux issus des rangs des FNFL⁶⁸. Plus gaulliste que de Gaulle, selon Claude Bouchinet-Sereulles⁶⁹, ses détracteurs le présentent, à l'image du général Giraud, comme un « moine du temps de l'Inquisition, aux solutions radicales et tranchantes »⁷⁰. Son gaullisme militant représente un atout politique pour de Gaulle. En février 1945, lors de la restauration du Conseil supérieur de la Marine, d'Argenlieu est nommé à la vice-présidence, une charge qui aurait dû échoir au chef d'État-major général de la Marine, l'amiral Lemonnier. Ce retour à un fonctionnement dyarchique, abandonné par la Marine en 1921, permet de renouer avec la tradition républicaine, mais également de placer un gaulliste fidèle face à l'ancien sous-chef d'État-major « mer » de Darlan⁷¹.

À l'heure de la Libération, d'Argenlieu exprime pour la première fois ses préférences institutionnelles pour le pays. Après quatre ans au cœur des conflits de son temps, l'imprégnation du catholicisme intégral apparaît encore très prégnante : « L'avenir ? De quoi demain sera-t-il fait ? L'Avenir est à Dieu ! ». S'il accepte timidement que le régime à naître soit « essentiellement démocratique », il souhaite que ce dernier demeure « attentif à remédier à des abus notoires du précédent [...] : responsabilité, autorité sont des facteurs indispensables à l'immense tâche de restauration et de la rénovation de nos mœurs politiques »⁷². La stabilité politique constitue son vœu le plus cher, héritage probable de sa hantise de l'instabilité ministérielle dont s'était nourri son antiparlementarisme. La place qu'il entend réserver aux grands chefs militaires issus de la France Libre se révèle originale. Elle montre bien ses aspirations et ses ambitions, relativement éloignées du traditionnel *Cedant arma togae* :

Je souhaiterais, dès le présent, et s'il est trop tard, dans mon avenir prochain que des Chefs Militaires dont la personnalité s'est affirmée à vos côtés participent à la restauration et rénovation politique du pays. Dans le régime républicain et

67 AN, 3 AG 1, carton 326, lettre de G. d'Argenlieu au général de Gaulle, 8 août 1943.

68 AN, 517 AP 21, lettre de l'amiral d'Argenlieu à l'amiral Ortoli, 11 janvier 1944.

69 Claude Bouchinet-Serreulles, *Nous étions faits pour être libres. La résistance avec de Gaulle et Jean Moulin*, Paris, Grasset, 2000, p. 205.

70 Henri Giraud, *Un seul but, la victoire. Alger 1942-1944*, Paris, Julliard, 1949, p. 102.

71 P. Vial, *La Mesure d'une influence : Les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine*, op. cit., p. 345 et 968-969.

72 AN, 517 AP 57, discours au monument aux morts de Cherbourg, 14 juillet 1944.

démocratique c'est l'une des manières les plus directes de ne pas priver la France des valeurs d'intelligence et de caractère qui, la paix revenue, peuvent utilement dépasser le plan technique et moral de leurs armes respectives⁷³.

L'Indochine

Toujours religieux, l'amiral d'Argenlieu est nommé haut-commissaire de France en Indochine, après avoir régularisé sa situation canonique par l'obtention d'un indult d'exclaustration⁷⁴. Son action en Extrême-Orient est très discutée et il n'entre pas dans le cadre de cette contribution de l'évoquer⁷⁵. Nous souhaitons étudier, non la politique suivie en Indochine, mais comment, en raison de ses responsabilités, l'amiral se lance dans le jeu politique.

Après la démission du général de Gaulle en janvier 1946, l'amiral se raidit dans l'attente du retour du Chef. Sa correspondance renoue alors avec le thème de la décadence, de l'absence d'autorité, du désordre et de la faiblesse. Il constate que « notre pays semble aimer les piétinements aisés et le retour à ces mœurs publiques qui [...] furent des lourds facteurs du désastre de 1940 »⁷⁶. À ses yeux, comme une réminiscence de la situation française en 1939, les institutions ne garantissent pas une politique de fermeté face à Ho Chi Minh. Sa vision organiciste, empreinte d'anticommunisme, structure sa perception du Viet-minh :

[Ce] qui domine à mon avis vient de la menace marxiste. Comment empêcher le poison de s'épandre dans des organismes encore sains mais sans auto-défense individuelle quand de l'Europe et de la France nous vient le souffle délétère d'une idéologie réputée démocratique avec quoi l'on voile chastement des misères intellectuelles et morales sans fond⁷⁷ ?

Le responsable est tout désigné à ses yeux. La faute en revient au principe électif, car « à Paris trop d'hommes en place, même les mieux intentionnés, ne jugent d'une chose que par le profit électoral à en tirer »⁷⁸. Le ministre de la France d'Outre-mer, le socialiste Marius Moutet, symbolise toutes les turpitudes

73 AN, 3 AG 1, carton 336, lettre manuscrite de l'amiral d'Argenlieu au général de Gaulle, 4 août 1944.

74 APOCD, lettre n° 1346/42 A.S de la S. Congregazione dei religiosi à Monseigneur Roncalli, 6 septembre 1945.

75 Pour un résumé des controverses, consulter impérativement François Foronda, « Le dernier moine-soldat : l'amiral Thierry d'Argenlieu », *Revue historique des Armées*, n° 204, septembre 1996, p. 73-88.

76 AN, 517 AP 42, lettre de l'amiral d'Argenlieu à l'amiral Ortoli, 26 avril 1946.

77 AP, lettre de G. d'Argenlieu au RP Racine, 13 octobre 1946.

78 AP, lettre de G. d'Argenlieu au RP Provincial, 17 septembre 1946.

du pays. D'Argenlieu le considère comme prêt à tous les renoncements pour conserver son siège électoral. Il juge très sévèrement le *modus vivendi* de septembre 1946 signé par l'ancien ministre du Front populaire avec Ho Chi Minh. Selon lui, le ministre aurait cédé afin de pouvoir « dès le lendemain pontifier dans la Drôme et préparer sa réélection »⁷⁹. L'agitation politique de Paris entrave son action car elle le laisse sans consigne claire : « L'absence d'une ligne de conduite bien définie, ce n'est là qu'un reflet des fluctuations de la politique gouvernementale [...]. C'est là un des aspects des difficultés du temps présent »⁸⁰. Pour pallier ce problème, il est prêt à forcer la décision. Il ne récuse pas entièrement les accusations portées contre lui d'avoir parfois devancé les instructions venues de Paris. Il l'avoue à l'un de ses illustres prédécesseurs en Indochine, le général Catroux : « Au reste n'est-ce pas ce qui me fut reproché ! "Avoir devancé souvent les instructions" de Paris. Il le fallait certes. Ne croyez-vous pas au reste qu'à ce plan de la hiérarchie la mission propre du Chef est, pourvu de directives ou ayant retenu des suggestions, d'en faire des réalités ? »⁸¹.

D'Argenlieu, qui méprise le jeu parlementaire, y entre pourtant. Ses archives conservent de nombreux courriers rédigés à l'attention d'hommes politiques de toutes tendances pour leur présenter les problèmes de l'Indochine. Certains responsables sont particulièrement choyés par l'amiral, à l'instar d'Édmond Michelet. La présence dans le cabinet du ministre des Armées d'un fidèle, l'amiral Ortoli, relaie l'influence du haut-commissaire. D'Argenlieu obtient ainsi de Michelet l'assurance qu'il « travaille de toutes ses forces à soutenir l'œuvre que vous menez là-bas au nom de la France »⁸². Ces relations autorisent d'Argenlieu à solliciter un engagement du MRP en faveur de sa politique, comme lors de la conférence de Fontainebleau :

De grâce que l'on mette provisoirement un terme aux discussions de Fontainebleau [...]. Votre grand parti pourrait mener une campagne libératrice car, croyez-moi bien, l'esprit détestable qui anime Ho et son équipe est essentiellement ennemi de toutes les hautes valeurs spirituelles et humaines que défend le MRP⁸³.

Cette implication partisane lui permet d'influencer certaines nominations. Il s'engage personnellement pour s'assurer le secrétariat général du Comité Interministériel de l'Indochine (le Cominindo), rouage essentiel dans l'élaboration de la politique indochinoise du gouvernement français. La

79 AP, Lettre de G. d'Argenlieu au RP d'Argenlieu, 18 septembre 1946.

80 Amiral d'Argenlieu, *Chronique d'Indochine 1945-1947*, Paris, Albin Michel, 1985, p. 449-454.

81 AN, 517 AP 51, lettre n° 126 C/P, de G. d'Argenlieu au général Catroux, 10 mai 1947.

82 AN, 517 AP 42, lettre d'Edmond Michelet à l'amiral d'Argenlieu, 31 décembre 1945.

83 AN, 517 AP 42, lettre de l'amiral d'Argenlieu à Edmond Michelet, 3 août 1946.

démission annoncée de François de Langlade, titulaire de ce poste, lui fait craindre une reprise en main par le ministère de la France d'Outre-Mer. Il combat avec acharnement son successeur, André Labrousse, considéré comme une garantie offerte par Moutet à ses adversaires politiques au sein de la SFIO. Sous la pression du haut-commissaire, Pierre Messmer qui, lui, est gaulliste, le remplace. À peine désigné, ce dernier lui présente ses hommages et l'assure de son « entier dévouement à la cause française en Indochine, et de ma résolution de travailler en étroit contact avec vous afin d'éviter [...] les divergences ou les incompréhensions entre Paris et Saigon »⁸⁴. Prélude au rappel de l'amiral, Moutet obtient cependant peu après le remplacement du Cominindo par une commission interministérielle contrôlée par la rue Oudinot.

D'Argenlieu face au RPF

180

Rappelé d'Indochine, d'Argenlieu s'empare contre « la tragédie habituelle [...] de sentir in concreto l'incapacité des gouvernements successifs à juger les affaires de la Fédération face à elle et aux représentants de la France. Les interminables et stériles débats de mars à l'Assemblée en apportent une preuve supplémentaire »⁸⁵. Sa correspondance renoue avec sa hantise de la décadence française : « Les pages de notre Histoire enregistrent maints crépuscules, maintes nuits même, tombant sur la France »⁸⁶.

Heureusement, face au délitement du pays, face à « la funeste psychose qui vicia la source le travail des Cabinets multiformes et multicolores »⁸⁷, de Gaulle prépare son retour. D'Argenlieu marque son soutien à la naissance du RPF par sa présence lors des discours de Bruneval et de Strasbourg. Il intervient personnellement pour favoriser l'investiture électorale sous l'étiquette RPF de son cousin et d'un membre de son cabinet⁸⁸. Cependant, en l'état actuel de nos recherches, il ne semble pas avoir adhéré à l'organisation partisane. En revanche, il se met en quête d'hommes destinés à former l'élite autour du général de Gaulle : « Si [...] vous connaissiez ou découvriez quelques personnalités de classe, technicien, administrateur ou politique, puis-je vous prier de m'en parler ? Pour les tâches de demain, mieux vaut à mon avis chercher des hommes, les trouver et les signaler au général »⁸⁹. Toutefois, l'amiral ne franchit pas le pas à titre personnel, d'autant qu'il a renouvelé ses vœux religieux peu après son rappel d'Indochine.

⁸⁴ AN, 517 AP 42, lettre de Pierre Messmer à l'amiral d'Argenlieu, 11 août 1946.

⁸⁵ AN, 517 AP 42, lettre n° 90 C/P de l'amiral d'Argenlieu au général Valluy, 17 avril 1947.

⁸⁶ AN, 517 AP 52, lettre de l'amiral d'Argenlieu à Monsieur de la Charrière, 15 janvier 1948.

⁸⁷ AN, 517 AP 42, lettre n° 90 C/P, *op. cit.*

⁸⁸ AN, 517 AP 42, lettre de G. d'Argenlieu à Jacques Soustelle, 18 novembre 1948.

⁸⁹ AN, 517 AP 51, lettre de l'amiral d'Argenlieu au CV Charrier, 26 novembre 1947.

Sa volonté de favoriser le retour au pouvoir du général de Gaulle demeure strictement dans les limites de la légalité. Il refuse de recourir au coup de force pour imposer le général. Au colonel de Crèvecœur qui lui écrit sur la nécessité d'un pouvoir fort en France pour conserver l'Indochine, d'Argenlieu répond : « Vous savez bien que le programme comporte le respect de la loi et donc de l'ordre public »⁹⁰.

CONCLUSION

À la confluence de ses vocations militaire et religieuse, la cité idéale de l'amiral d'Argenlieu mêle intimement des éléments des ordres spirituel et temporel. Profondément aristocratique, d'essence organiciste, sa culture politique se caractérise par le besoin d'ordre, d'autorité, par le refus des compromissions et par la nécessité de forger des élites. Sa conception hiérarchique du monde repose sur une mystique du chef. Désigné par la Providence davantage que par le peuple, ce dernier cristalliserait l'unité nationale et serait seul capable de prévenir une dilution de la prise de décision fatale à la société. Hanté par la menace d'un ennemi, extérieur comme intérieur, il se montre très sensible à l'idée d'une Marine représentant « le dernier ordre laïc » du pays, prête à se sacrifier pour le salut de la Patrie. Formé au thomisme, décidé à combattre le modernisme, le père Louis de la Trinité est un catholique intransigeant et intégral. À l'écart du monde, mais attentif aux événements de son temps, la défaite de la France n'est pour lui que la conséquence de la faiblesse des institutions.

Son ralliement à la France Libre le détache de la majorité de ses pairs, officiers de marine ou religieux. Cette décision est le fruit d'une désobéissance réfléchie, assumée par sa culture politique traditionaliste, et justifiée en partie par des considérations spirituelles. Par la suite, son engagement temporel dans les charges confiées par le général de Gaulle se double d'une action politique afin de relever le pays. En Indochine, alors qu'il cumule les pouvoirs civils et militaires, il adapte son idéal aux jeux de pouvoir dans lesquels il n'hésite pas à s'impliquer. En revanche, il refuse d'adhérer à une organisation partisane malgré le soutien qu'il apporte au RPF du général de Gaulle. Cependant, il est contraint de reconnaître amèrement « que le grand obstacle à la reconstruction et à la rénovation du pays provenait des Français eux-mêmes »⁹¹.

⁹⁰ AN, 517 AP 53, lettre de l'amiral d'Argenlieu au colonel de Crèvecœur, 19 janvier 1949.

⁹¹ AN, 517 AP 26, lettre de l'amiral d'Argenlieu au RP Paul d'Argenlieu, 28 juin 1945.